

Alertes sur l'orientation des bachelier(e)s vers les études en pharmacie et médecine

Il est encore temps de réagir.

Il est à déplorer, depuis plusieurs années, une baisse régulière du nombre de bachelier(e)s souhaitant s'orienter vers des études scientifiques, notamment les formations en santé et plus précisément la pharmacie. La mise en place de la réforme de l'entrée dans les études de santé, et celle, contemporaine, de l'enseignement scientifique au lycée, ont aggravé la situation : plus de 1100 places ont été vacantes en deuxième année de pharmacie en 2022 et 500 en 2023, accentuant la prévision de « déserts pharmaceutiques » dans la prochaine décennie. Il est également primordial de sauvegarder l'industrie pharmaceutique nationale, domaine stratégique pour la France et l'Europe. L'une des causes de la désaffection des bachelier(e)s pour ces métiers est le constat de plus en plus flagrant de lacunes de connaissances dans les matières scientifiques en général avant le baccalauréat et notamment celles en lien avec la santé. Il existe également un déficit évident d'informations adaptées en vue de l'orientation des élèves tant au collège qu'au lycée. Concernant la médecine, le « concours » d'entrée très sélectif conduit au problème majeur du nombre de jeunes partant faire leurs études à l'étranger.

Face à ces défis pour le système de santé national, les enseignants, et plus spécialement les enseignants de SVT (Sciences de la vie et de la Terre) ont un rôle majeur à jouer au sein du système éducatif. C'est la seule discipline scientifique qui intègre et qui doit expliquer par ses savoir-faire, ses méthodes et ses savoirs, la complexité des relations entre l'Homme et son environnement dans un objectif affiché et indispensable d'une prévention en santé de l'environnement et de l'humain. La physique, la chimie, mais aussi la biochimie dispensée par les professeurs de SVT, complètent cette formation en particulier pour la pharmacie et les soins médicaux.

Paradoxalement, il existe un appauvrissement systémique de l'enseignement des sciences en général et des SVT en particulier dans ce qu'elles ont d'expérimental depuis la réforme du collège en 2015, puis celle du lycée en 2019, aux antipodes des besoins dans les domaines précités et des enjeux pour l'avenir de la France. Un élève ne recevra jusqu'en fin de seconde qu'en moyenne 1h30 de SVT par semaine soit au total 270 heures.

Une autre des causes de la désaffection des lycéens pour la filière santé, résulte de la réforme du baccalauréat en 2019, qui a fait disparaître les séries S, qui constituaient le principal vivier des étudiants des filières médecine et pharmacie. En classe de première les élèves doivent choisir 3 spécialités privilégiées de 6 h sur une offre large (12) et n'en conservent que 2 en terminale. Pour certains jeunes sans information, ceci entraîne un désengagement pour les spécialités scientifiques car les combinaisons choisies apparaissent quelquefois peu logiques pour suivre les filières scientifiques de santé, ce dont les lycéens s'aperçoivent au moment de leur choix d'orientation dans l'enseignement supérieur.

Les pouvoirs publics ont affiché leur volonté « d'accroître le niveau des élèves sur les savoirs fondamentaux. » Il est essentiel d'intégrer parmi ces savoirs fondamentaux les dimensions « santé » et inclure ainsi, en plus des mathématiques et du français, les connaissances du corps humain et la prévention des multiples risques sanitaires. En découlent les métiers qui y sont rattachés.

Face à ces constats

- une réflexion approfondie est indispensable, animée par les ministères concernés (éducation nationale, enseignement supérieur et de la santé) pour revaloriser la place de l'enseignement des sciences, de la biologie humaine et de la santé au collège et au lycée, avec en particulier le renforcement des enseignements dirigés et des travaux pratiques.
- il est indispensable et urgent de mieux informer les jeunes au moins dès la première sur la diversité des métiers de la santé et leurs valeurs grâce au concours des professionnels de la santé, de la recherche et de l'orientation, afin d'expliquer les différents parcours possibles.



**Académie
nationale de
Pharmacie**



**ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE BIOLOGIE ET GÉOLOGIE**